

Le Temps



Le Temps. 1914-06-07.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 .

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.
- 4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.
- 5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.
- 6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

L'ÉCOLE DES ÉDILES

Vous vous êtes demandé sans doute bien souvent pourquoi les édiles parisiens ne hataient pas davantage les travaux, les fameux travaux de notre capitale. On aurait dit que la municipalité n'était point pressée de voir disparaître les chantiers qui ajoutent tant au pittoresque et à l'agrément de la ville. La municipalité avait ses raisons : elle attendait ses invités. Elle a voulu montrer aux représentants les plus qualifiés des villes étrangères ce qui fait de Paris une ville unique. Depuis quelques jours, des édiles venus du nord et du midi ne cessent d'admirer la cité modèle, le « dernier cri » des métropoles. Nos conseillers municipaux qui s'étaient offert le luxe, voici quelques mois, d'une promenade à travers les embellissements en cours, d'un essai de tourisme intra muros, n'ont pas voulu jouir en égoïstes d'un si rare spectacle. Ils ont prié leurs collègues anglais, russes, espagnols, belges, hollandais, de venir prendre leur part de ce divertissement. Mais nos hôtes n'emporteront pas seulement de ce séjour parmi nous le souvenir aimable d'une hospitalité souriante, ils auront pris une leçon de choses, comme on dit aujourd'hui, qui aura pour leurs concitoyens de bienfaisantes conséquences. Que d'idées, que de résolutions leur inspirera cette visite utile! Ils voient à cette heure Paris dans toute la beauté fiévreuse de ses transformations. A le ments, ils jugent aisément de ce qu'il sera plus tard, lorsque ses chantiers, de provisoires, seront devenus définitifs. Ces ateliers en plein vent, ces excavations entretiennent sur les voies publiques une activité dont la ville ne saura plus se passer. Il y a là évidemment pour des administrateurs municipaux un enseignement à méditer et un exemple à suivre. Paris mérite d'être l'école des édiles. Je gage qu'avant longtemps le lord-maire de Londres, frappé des avantages qu'offre notre réseau municipal de tramways, qui prennent les proportions et les allures de trains véritables, proposera d'en établir un semblable dans l'immense capitale. Que seront alors nos petites gares parisiennes de l'Opéra, de l'Etoile, de la Madeleine, à côté des stations colossales de Trafalgar square, de Marble Arch, de Hyde Park corner! Le Londonien n'enviera plus le Parisien. Lui aussi, en certaines circonstances qui se multiplieront, il durra contempler, a la sulle d'une panne, la file interminable de tramways immobilisés. Rien ne donne, comme ce spectacle, l'impression du mouvement et de la richesse d'une ville. Que de voitures! Que de voitures! Faut-il qu'une compagnie soit puissante pour avoir un matériel aussi imposant! Faut-il qu'une ville ait des ressources pour traiter avec de semblables compagnies! Nous avons pris aux Anglais le bâton blanc de leurs policemen, - c'est pour cela sans doute que ceux-ci n'en ont plus; les Anglais nous prendront nos tramways qui pourtant nous resteront, hélas!

Nos édiles ont mis quelque discrétion dans leur triomphe. Il leur eut été facile de mener leurs invités à tous les bons endroits de la capitale, entendez à tous les chantiers qui attestent et célèbrent leur gloire, la gloire municipale. Ils ont pensé à d'autres attractions, dans lesquelles ils ont une part moins directe. C'est ainsi que nos hôtes ne se sont pas attardés à la grande pitié des voies de Paris. Ils ont pu s'assurer de l'instruction de notre police et de L'entraînement de nos pompiers. M. Hennion leur a fait les honneurs de sa nouvelle école. La police par l'image, qui est d'ailleurs une conception heureuse et féconde, les a vivement intéressés. La préfecture de police n'a pas seulement à assurer l'ordre, elle doit aussi désormais préparer des films. Non contente de prévenir ou de réprimer les troubles sous l'œil, quelquefois poché, des citoyens, elle a besoin d'en créer d'imaginaires, avec figuration nombreuse, attroupements et rassemblements auto- Lacroix, sénateurs ; Noulens, Messimy, Malvy, rises, devant un opérateur de cinémalographe. Comme on prend les deux manières - comment il convient d'intervenir et comment il ne faut pas procéder, en somme le « bon » film et le « mauvais » film, — il se pourrait qu'on créat une brigade d'instruction, des moniteurs de la paix, avec une classe de « tabac » supérieur et d'émeute « au chiqué ». Satisfaits de la classe de police, les édiles se sont rendus à une caserne de pompiers. Ils ont assisté aux exercices admirables de ce corps d'élite. De fait, ce dernier ne le cède à aucune organisation étrangère de pompiers. On comprend que notre ville tire quelque fierté de ce régiment si wigilant et si alerte.

L'un des clous du séjour des délégués municipaux a été certainement le déjeuner à la tour Eiffel. On comprend que nos conseillers, après avoir laissé leurs invités regarder les beautés des rues de Paris, aient songé à leur présenter une vue générale de leur illustre administrée. Paris avait posé le détail, mais il pouvait, sans y rien perdre, poser l'ensemble. Les œuvres d'art gagnent à être jugées avec le recul nécessaire. C'est ce que pensait évidemment un de nos sympathiques conseillers, qui, au cigare, à l'heure où le bien-être physique vous incline à la mansuétude et à l'optimisme, disait à un

collègue russe de marque : « Quel tableau magnifique! Et quelle meil- res. » leure réponse à ceux qui vont répétant que nous l'avons dégradé! Voyez-vous d'ici les barbares retouches, comme ils pretendent, que nous lui avons fait subir? Paris garde son élégante et puissante silhouette, et les traits de ce beau visage qui nous émeut. Pour moi, je n'aperçois rien qui justifie les plaintes, les anathèmes dont on nous accable. Et puis, les Pari-

charivari de protestations, de sarcasmes, et même d'injures. Haussmann ne s'émut pas et ne se détourna pas de la voie qu'il s'était tracée. Notre plan d'amélioration et son exécution ont été critiqués. Tous ces cris ne hâteront pas d'un jour l'accomplissement de notre programme. Nous travaillons pour la postérité, pour l'avenir de Paris. Les Parisiens actuels nous vouent aux gémonies; leurs descendants nous béniront. Ils nous apprécieront mieux à distance. Les absents que nous serons alors n'auront pas tort. » Le Russe, à ce qu'il paraît, acquiesça, en souriant, à ces paroles. A paraît, acquiesça, en souriant, à ces paroles. A liste unifié, qui fut candidat à Aix contre M. Ansa place, un Parisien aurait pu répondre : « Du dré Lefèvre, et enfin de M. Resch, avocat, ancien haut de cette plate-forme, Paris ne semble pas avoir changé, il est vrai. Il reste une ville incomparable. D'autres villes, de loin, font aussi un effet splendide, qui ne gagnent pas à être regardées de trop près. Constantinople, par exemple, ou Naples offrent un décor merveilleux. Lorsqu'on s'engage dans leurs sales petites rues, la magie cesse. Certes, Paris ne saurait être comparé, sous le rapport de la propreté, à ces cités malodorantes. Il nous présente cependant un désordre auquel vous, messieurs les conseillers, n'êtes pas tout à fait étrangers. Comparer les critiques adressées à Haussmann à celles que vous méritez, c'est payer d'audace. Haussmann a dégagé Paris. Vous, vous l'avez encombré pour de longues années. Combien de temps va sévir ce réseau de chemins de fer que vous avez décrété avec une imprévoyance déconcertante? Dieu seul le sait, comme disent les Anglais, mais il ne le dira à personne. Vous avez bien fait de conduire vos invités à la tour Eissel : la vue y est surprendre dans le trouble de ses perfectionne- de toute beauté; on n'y distingue pas votre œuvre. Vous avez été bien inspirés d'organiser des excursions à Versailles et à Compiègne. Les environs de la capitale, qui n'ont pas encore été touchés par le progrès, et par votre sollicitude, restent à la hauteur de leur renomméc. Les édiles, vos hôtes, n'ont qu'à se louer d'avoir répondu à votre invitation. Ils auront appris, grace à vous, comment, au point de vue des communications, il ne faut pas administrer une capitale. »

mann entreprit ses grands travaux, ce fut un

JOSEPH GALTIER.

NOUVERPEZ DA

La crise ministérielle

Nous avons fait connaître hier dans quelles conis se presentait, vers la fir combinaison Viviani au moment ou M. Léon Bourgeois avait fait connaître définitivement son re-

M. Emile Combes, ancien président du conseil auquel M. Viviani s'était adressé, avait décliné l'offre qui lui était faite de se charger du portefeuille de l'instruction publique. M. Combes avait allégué que le souci de la santé de sa femme ne lui permet- le train est parti pour Paris. tait pas d'accepter la charge d'un ministère. On apprenait peu après que M. Peytral so récusait egalement en donnant pour raison qu'il no croyait pas pouvoir entrer dans un ministère qu'il

n'avait jamais dirigé et que d'ailleurs il jugeait qu'il servirait plus utilement le nouveau ministère en continuant à présider la commission sénatoriale Ajoutons que, par suite du changement de combinaison et de la nécessité d'observer une certaine proportionnalité entre la composition du cabinet et celle des groupes de gauche, on avait du renoncer

Clémentel dans le ministère et d'y conserver M. C'est en cet état que les choses se trouvaient à la

à l'idée primitivement conçue de faire entrer M.

A ce moment on a pu croire, et le bruit s'en est en effet répandu dans les couloirs de la Chambre, que les négociations se trouvaient rompues et que M. Viviani renonçait à poursuivre sa tâche.

Il n'en était rien. M. Viviani, qui plusieurs fois s'était rendu à l'Elysée pour tenir le président de la République au courant de ses démarches, réunissait à cinq heures, au ministère de l'intérieur, présque tous les hommes politiques auxquels il dedemandait leur collaboration. A cette réunion assistaient : MM. Bienvenu Martin, Gauthier, Milliès-

Godart, Abel Ferry; Ponsot, deputes. A l'issue de cette conférence, à 8 h. 1/4, M. Vi viani quitta le ministère de l'intérieur et se rendit à l'Elysée pour annoncer au président de la Répu-blique qu'il acceptait officiellement la mission de constituer le cabinet.

nistère de l'intérieur où la conférence se poursuivit l'étranger, mais non en France, où il n'existe pas A ce moment, M. Viviani espérait pouvoir ache-

ver sa combinaison et communiquer la liste de ses collaborateurs à M. Poincaré.

Ajoutons que M. Jean Dupuy, qui devait être au nombre de ceux-là, avait tout d'abord décliné l'offre qui lui était faite du portefeuille de la justice; mais très tard dans la soirée, une note de l'agence Havas a fait connaître que l'honorable sénateur restait à la disposition de M. Viviani.

Ajoutons que la question principale, celle du ser-vice militaire, qui a fait l'objet essentiel des négo-ciations depuis deux jours, a donné lieu à une formule d'après laquelle : « Le gouvernement affirmera son intention d'ap- et délinquants.

pliquer avec régularité et loyauté la loi votée par le Parlement. Le nouveau cabinet se propose pourtant de mettre à l'étude les projets concernant la préparation militaire de la jeunesse et la meilleure utilisation de nos réserves. Quand ces projets seront votés et appliqués, quand on aura constaté par l'expérience leur efficacité, si, à ce moment-là, la situation extérieure le permet, on pourra envisager alors une diminution des charges militai-

Lois promulguées

Aujourd'hui sont promulgués': 1º L'arrangement, relatif au mariage des indigents, signé entre la France et l'Italie; 2º L'arrangement signé entre la France et l'Allemagne, en vue de régler le mouvement des alcools et des spiritueux franchissant la frontière entre les arriérés, écoles autonomes ou établissements spéciaux, siens se lamentent sans cesse! Lorsque Hauss- deux pays.

Les élections municipales de Marseille

La démission de M. Chanot comme maire de Marseille, à la suite de son échec au scrutin législatif du 22 mai, a rendu nécessaire une élection complémentaire. Il faut, on le sait, que le conseil municipal soit au complet pour que la no-mination du maire puisse avoir lieu. Or, il y a quatre vacances, y compris celle qui a été créée par le départ de M. Chanot. L'élection des quatre conseillers municipaux aura lieu demain. M. Flaissières, sénateur, se présente comme tête de liste des adversaires de la municipalité, et patronne les candidatures de M. Canavelli, employé des P. T. T. et syndicaliste militant, de M. Gay, socia-

adjoint de la municipalité Cadenat. La liste d'union républicaine se compose de MM. Aubin, ancien bâtonnier; Maguier, vice-président de la Société pour la défense du commerce; Probst, ancien président de la Société des magasiniers et industriels, et Thabot, vice-président de la Société d'horticulture et de botanique.

M. Roosevelt en France

Notre correspondant de Cherbourg nous télégraphie Le président Roosevelt, qui s'était embarqué à New-York sur le paquebot Olympic, est arrivé ce soir, à 9 h. 30, sur rade de Cherbourg.

Dès que le paquebot fut signalé, les transbor-deurs Nomadic et Trafic quittèrent le port de commerce à l'effet d'aller prendre les passagers et les bagages. Beaucoup de journalistes français, anglais et américains avaient pris passage sur les transbordeurs dans l'espoir de recueillir quelques impressions de voyage du président Roosevelt. Mais il n'a voulu recevoir que M. Auguste Laniège, agent maritime, représentant la White Star

Le président Roosevelt est accompagné de sa fille, Mme Longworth, et de son neveu, M. Philippe Roosevelt, de son secrétaire et de la femme

Line et vice-consul des Etats-Unis.

de ce dernier. Le président Roosevelt s'est embarqué sur le Nomadic pour se rendre au débarcadère de la gare maritime où il a accosté à 10 h. 30. Il a reçu, dans le petit salon du Nomadic, M. Nectoux, sous-préfet de Cherbourg, qui est venu le saluer au nom du gouvernement, puis M. Tony Reymond, secrétaire général de l'administration des chemins de fer de l'Etat, l'inspecteur Chesneau et les membres de la presse locale. Le président est en parfaite santé, et c'est dans un français presque pur qu'il a remer-cié le sous-préfet de Cherbourg de sa visite de courtoisie. Il s'entretint ensuite avec les journalistes, mais pour parler de son voyage qui s'est accompli dans les meilleures conditions. Il est exactement 10 h. 55 lorsque le président Roosevelt quitte le Nomadic pour se rendre au wagon que la Compagnie des chemins de fer de l'Etat avait mis à sa disposition. Ce wagon est la dernière création de la Compagnie de l'Etat. Il a coûté cent dix-huit mille francs. Il est en velours vieux rose et de chaque côté se trouvent trois compartiments-lits d'un grand luxe. Il a été orné à profusion de bouquets de roses et d'orchidées.

gris et d'un pardessus noir et coiffé d'un chapeau de paille mou. Il a pris place avec sa suite dans le wagon-salon qui lui était destiné et à 11 h. 10

Le président Roosevelt était vêtu d'un complet

MOUVEMENT SOCIAL

Congrès de l'Association fraternelle des chemins de fer

Le congrès de l'Association fraternelle des emloyés et ouvriers de chemins de fer, dans sa séance plénière que présidait M. Lacosto, s'est préoccupé notamment de la question des retraites. M. Athier a lu un rapport qui montre les efforts faits au cours des dernières années pour donner toutes facilités aux membres de l'association de devenir propriétaires de leur logis. Les grandes compagnies de chemins de fer, notamment la Compagnie d'Orléans, ont, a-t-il ajouté, encourage leurs employés dans cette voie.

Le congrès national d'essistance Notre correspondant de Montpellier nous télégraphie

La troisième assemblée générale du congrès naional d'assistance a eu lieu hier sous la présidence du docteur Paul-Boncour.

Le docteur Régis, professeur à l'université de Bordeaux, a présenté son rapport sur l'assistance préventive aux enfants anormaux et a demandé que, pour réduire le péril qui résulte de la mul-tiplicité des cas d'anomalie psychique, l'Etat et les citoyens entreprennent une lutte sans merci contre l'alcoolisme et créent des établissements de réforme comme il en existe en Allemagne, en Belgique et en Angleterre. Il est pénible de constater qu'une idée née en France et répandue en En quittant l'Elysée, M. Viviani retourna au mi- Europe par le Français Bourneville a germé à une seule maison de réforme

Sur cette même question et d'autres connexes prennent la parole le professeur Truc, les docteurs Gourdon, Billon, Roubinovitch, de Paris, et Dam, de Bruxelles; ce dernier expose les résultats obtenus en Belgique où il existe toute une série d'établissements dans lesquels sont soignés les arriérés et les anormaux.

Le congrès, après une longue discussion, a émis les vœux que voici : Le congrès en ce qui concerne les anormaux psychiques émet le vœu que l'Etat édiote les mesures les plus rigoureuses contre l'alcoolisme, grand pro-

ducteur d'anormaux psychiques, arriérés, anormaux

Qu'il complète et perfectionne les lois actuelles visant les anormaux psychiques, notamment la loi du 28 juin 1903 sur les pupilles difficiles et vicieux de l'Assistance publique, celle du 15 avril 1909 sur la création de classes de perfectionnement annexées aux écoles élémentaires publiques et d'écoles autonomes de perfectionnement pour enfants arriérés, et celle du 22 juillet 1912 sur les tribunaux pour enfants et adolescents, en leur donnant, au point de vue surtout de la création des établissements nécessaires et de l'examen médical des jeunes délinquants, le caractère obligatoire qui leur manque et en les réunissant toutes dans un Code de l'enfance destiné à faciliter leur action

combinée; Qu'en vertu de ces dispositions devenues obligatoires il crée ou provoque la création des établissements médico-pédagogiques et professionnels indispensables, en particulier d'internats départementaux pour et d'écoles de réforme pour anormaux, car deux caté-

gories d'anormaux doivent être soigneusement et cons-

lamment séparées; Que l'assistance privée s'associe étroitement à l'as- | vail. sistance publique pour favoriser l'œuvre d'utilisation professionnelle et d'adaptation sociale des anormaux psychiques par la création et l'organisation de patronages s'occupant de suivre, de protéger et d'aider les anormaux psychiques à toutes les étapes et dans toutes les circonstances de la vie.

En ce qui concerne les anormaux physiques : vre poursuivie par l'Association orthopédique scolaire française, l'examen spécial annuel en vue de dépister les difformités physiques,

Que soient instituées des classes d'enseignement spécial pour les enfants ayant une infirmité physique ne leur permettant pas de se rendre à l'école,

Que soient créées dans les grands centres, par l'aide combinée de l'Etat, des départements, des communes, des instituts d'assistance professionnelle pour les enfants anormaux physiques suscepibles d'être secourus utilement.

En ce qui concerne les sourds-muets : Que le projet de création de grandes écoles régionales, élablispar la Convention, soit repris et réalisé. En se qui concerne les aveugles (vœu de M. Truc) '1º Les aveugles doivent être définis socialement et catégorisés suivant leur degré de cécité pour l'assis-

tance administrative: 2º Les métiers d'aveugle doivent être établis selon les besoins et les ressources des diverses régions; leurs produits, à valeur égale, doivent être préférés par les

3º Diverses fonctions de dactylographes, téléphonistes, etc., sont à la portée de certains aveugles et devraient de préférence leur être attribuées; 4º Des sections régionales de l'hospice national des Quinze-Vingts devront être instituées dans les grands centres provinciaux,

A la commission de l'assistance, le professeur Grasset a donné quelques aperçus nouveaux sur sa thèse favorite des demi-fous.

Le congrès des P. T. T. à Lille

Notre correspondant de Lille nous télégraphie : Au cours de la deuxième séance générale du congrès des P. T. T., qui a eu lieu hier, on a discuté les moyens de remédier à la crise du recrutement des rédacteurs des postes, dont la situation est presque identique à celle des commis expéditionnaires. Un rapport de commission conclut à la demande d'une indemnité supplémentaire de 500 francs par an pour chaque rédacteur et à la création de nouveaux postes d'inspecteurs et de sous-inspecteurs dans les directions départementales de première classe. Combattue par un congressiste qui prétend qu'elle nuirait à la demande d'augmentation générale de traitement pour le 1er décembre 1914, la proposition est repoussée.

La grève des tramways de Marseille

La grève des tramways continue. Un fait nouveau s'est produit, cependant, qui laisse espérer à la population une solution prochaine et la reprise du travail. M. Schrametk, préfet des Bouches-du-Rhone, dont l'action en ces circonstances ne cesse de s'affirmer de la plus heureuse façon, a pris l'initiative d'une proposition d'arbitrage. Les employés en grève ont eu la sagesse de l'accepter dans leur réunion d'hier soir à la Bourse du travail, mais la compagnie a sursis à faire connaître sa réponse jusqu'à cet après-midi. Son accepta-tion aurait pour résultat la reprise immédiate des

COMMERCE ET

Le congrès des chambres de commerce

D'après les inscriptions enregistrées par le comité permanent des congrès internationaux des chambres de commerce plus de quinze cents congressistes, délégués des chambres et des groupements commerciaux des différentes puissances, assisteront lundi matin à la séance solennelle d'ouverture que présidera, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le ministre du commerce, assisté de MM. Canon-Legrand, président du comité per-manent, David-Mennet, président de la chambre de commerce de Paris, et des délégués officiels des puissances étrangères. A cette séance, après les discours, il sera donné lecture du programme des questions figurant à l'ordre du jour que les congressistes commenceront à discuter, des l'aprèsmidi, dans l'amphithéatre Richelieu. Nous avons publié le programme de ces questions parmi lesquelles il est intéressant de signaler la proposition rédigée par M. Bottinger, conseiller d'État, mem-abre de la Champre des seigneurs de Prusse, qui sera présentée au congrès par la chambre de com-

merce allemande. Cette proposition tend à avancer les heures d'une heure pendant les mois d'été. Ainsi, à partir du 1er mai les montres et les horloges seraient avancées d'une heure, puis retardées d'une heure à partir du 1er octobre. Cette modification aurait pour conséquence de faire commencer, pendant les mois d'été, la vie quotidienne une heure plus tôt et de la faire se terminer également une heure plus tôt, d'où, suivant le projet allemand, utilisation sensiblement meilleure de la lumière du jour et économie sé-

rieuse des frais d'éclairage artificiel. En présentant sa proposition la chambre de commerce allemande demandera au congrès d'adopter un vœu tendant à ce qu'une entente internationale

intervienne à ce sujet. Cette question de l'avancement des heures pendant la saison estivale, n'est pas nouvelle : c'est en effet à la Grande-Bretagne que revient l'initiative du premier mouvement en faveur de cette réforme. A cinq reprises différentes, en effet, et en 1913 pour la dernière fois, il fut soumis au Parlement anglais des motions tendant à l'établissement d'une loi instituant cette modification des heures. Ces projets furent soutenus par 285 membres de la Chambre des communes et 50 membres

de la Chambre des lords. En outre des vœux nombreux furent émis, pour la création d'une loi réglant la question, par la plupart des congrès des corporations ou des groupements commerciaux intéressés par cette ré-

Le roi Edouard VII réalisa même pratiquement cette innovation dans ses domaines particuliers en faisant pendant les mois d'été avancer toutes es montres et horloges d'une demi-heure.

Les principaux avantages cités dans l'exposé des motifs du projet de loi anglais relatif à cette réforme sont les suivants : amélioration de la santé générale, et par conséquent du bien-être de toutes les classes de la population; diminution des dépenses affectées à l'éclairage artificiel, et par suite économie sensible dans l'industrie, le com-

tion plus saine des heures de loisir après le tra-

En déposant aujourd'hui sa proposition, la chambre de commerce allemande s'associe donc pleinement à l'initiative prise par les groupements commerciaux anglais.

Toutefois, dans l'esprit même de ceux qui la réclament, cette réforme n'est pas sans soulever de graves difficultés, notamment en ce qui con-Que soit encouragée par les pouvoirs publics l'œu- cerne la répercussion qu'elle aurait sur l'établissement et la concordance des horaires de chemins

A ce sujet, la chambre de commerce allemande fera connaître au congrès que le ministre des travaux publics de Prusse, pressenti sur la question, a déclaré qu'il ne considérait comme possible le déplacement des heures qu'à la condition de voir ce même changement introduit par les pays voisins. C'est pourquoi elle demandera à l'assemblée de se prononcer en faveur d'une entente internationale qui permettrait de réaliser sa proposition.

Le troupeau français

Le ministère de l'agriculture fait connaître le nombre des animaux de ferme existant au 31 dé-

mbre 1913.	WITH A CENTER
heyaux	
ulets	192.570
nes	369.390
aureaux, bœufs, vaches	14.807.380
éliers, brebis, moutons, agneaux	16.213.030
hèvres, chevreaux	1.453.230
orcs et truies	7.047.750
Par rapport à l'année précédente il y a	augmen-

pour l'espèce porcine, de 100,000 pour l'espèce bovine, et diminution de 250,000 pour l'espèce ovine.

L'électrification du réseau du Midi

On sait qu'il y a deux ans, la Compagnie des chemins de fer du Midi décidait l'électrification progressive de toutes les lignes de son réseau. Elle procédait aussitôt, dans les Pyrénées-Orientales, à l'électrification-type de la ligne de Perpignan-Villefranche-Vernet-les-Bains. Mais cette électrification n'alla pas sans de gros inconvénients. Lorsque le courant était en effet donné sur | roi d'Asie-Mineure peu connu. la ligne et que les automotrices étaient en service l'induction était telle que ni les appareils télégraphiques ni les appareils téléphoniques ne pouvaient fonctionner pendant très longtemps. Du reste le ministère des P. T. T. s'était formellement opposé à la mise en marche des automotrices pendant la journée, l'administration supérieure faisant observer à la Compagnie du Midi que le voltage sur la ligne bloquait les appareils télégraphiques Morse et Hughes et les appareils télépho-niques et qu'il était ainsi porté un préjudice

au service public des P. T. T. Le différend menaçait de s'éterniser. Sur les instances pressantes de M. Emmanuel Brousse, député, l'administration des P. T. T., d'une part, la Compagnie du Midi d'autre part, consentirent à faire procéder à des expériences de plusieurs ystèmes atténuant l'induction provoquée par un rès fort voltage. Des ingénieurs vinrent dans les Pyrénées-Orientales procéder à ces expériences. Aucune ne donna de résultat concluant.

Or, il y a quelques jours, arrivait à Perpignan un ingénieur du Nord, M. Delcamp, inventeur d'un

appareil breveté supprimant l'induction. L'appareil de M. Delcamp fut placé à Perpignan et dans divers bureaux télégraphiques de la ligne Perpignan-Villefranche. Le voltage fut donné sur la ligne aérienne à haute tension et cinq automotrices mises en marche. L'expérience fut définitivement concluante. La recette principale de Perpignan recut, avec une netteté absolue, tous les télégrammes qui lui furent transmis. L'expérience renouvelée à plusieurs reprises a donné chaque fois des résultats aussi satisfaisants. La merveilleuse découverte de M. Delcamp résout un grave problème et l'appareil va être mis en ap-plication immédiatement. Il permettra désormais à la Compagnie du Midi de poursuivre, sur tout son réseau, l'électrification de ses lignes.

La concurrence maritime

Le Times annonce qu'une conférence maritime aquelle prendront part les compagnies d'Angleterre, d'Allemagne, de France et du Japon, intéressees au transit commercial oriental, se réunira lundi à Paris pour discuter les mesures à prendre pour faire face à la concurrence d'une compagnie de Hambourg.

Les céréales en Russie

La loi décidant l'élévation des droits de douane sur les importations de céréales en Russie a été promulguée aujourd'hui et entrera en vigueur jeudi

ACADEMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

M. Poincaré chez les étudiants

L'Association générale des étudiants de Paris avait invité M. Raymond Poincaré, l'année dernière, au lendemain de son élection à la présidence de la République, à présider son banquet annuel; M. Poincaré avait accepte, mais un deuil cruel l'empêcha de donner suite à son projet. Cette année les étudiants ont renouvelé leur invi-

tation et M. Poincaré, qui s'était toujours montré un ami de l'Association générale, a renouvelé fort aimablement son acceptation. Il sera l'hôte des étudiants mercredi prochain 10 juin, et présidera leur vingt-septième banquet.

Des délégations des associations de province se rendront à Paris pour participer à cette fête. Leurs camarades de l'Association générale leur offriront le jeudi une excursion à Chantilly, et le vendredi une soirée de gala dans la Maison des étudiants.

Le philosophe Bergson à l'index

Un décret de la congrégation des rites défend la ecture de trois ouvrages philosophiques de M. Henri Bergson: 1º l'Evolution créatrice; 2º Essai sur les données immédiates de la conscience ; 3º Matière et Mémoire (Essai sur la relation du corps à l'esprit).

Le congrès des instituteurs allemands Notre correspondant de Berlin nous télégraphie :

Le congrès des instituteurs allemands à Kiel a voté une résolution en faveur de l'école unitaire, c'est-à-dire une école gratuite qui serait la même pour tous les enfants et qui ne connaîtrait aucune différence économique ou sociale parmi les élèves. Ce projet rencontrerait évidemment une vive opposition de la part des partisans de l'école confes-

cing, et la Walkyrie à minuit moins vingt.

merce et la vie privée; possibilité d'une utilisa- | sionnelle, c'est-à-dire de celle qui établit une distinction entre les enfants d'après leur religion. Le vote unanime du congrès des instituteurs en faveur de l'école unitaire est intéressant par l'esprit d'indépendance qui le caractérise. Le ministre de l'instruction publique de Prusse déclara en effet, le 4 mai dernier, à la Chambre des députés que l'école unitaire est actuellement et pour un temps assez long encore une impossibilité.

> Académie des inscriptions et belles-lettres Prix décernés. - L'Académie décerne les prix

Prix Saintour (ouvrages relatifs au moyen age ou la Renaissance). Elle accorde : 1,200 francs au P. Delaye, pour son ouvrage les

Origines du culte des martyrs ». 1,200 francs, M. Amédée Pagès, pour « Auzius March et ses prédécesseurs », etc. 800 francs, MM. Halphen et Poupardin, pour « Chroniques des comtés d'Anjou et des seigneurs d'Am-

400 francs, M. G. Daumet, pour " Mémoires sur les relations de la France et de la Castille ". 400 francs, M. Eugène Saulnier, pour le « Rôle politique du cardinal de Bourbon ».

Découverte d'une statue d'Aphrodite. - M. Collignon communique au nom de M. Lucien Mariani des photographies de la statue d'Aphrodite qui a été trouvée récemment en Cyrénaique par une équipe de soldats du corps d'armée italien. Elle représente Aphrodite debout, ayant à côté d'elle un dauphin dressé, sur lequel est jeté le vêtement qu'elle vient de quitter.

M. Collignon fait ressortir la valeur de ce superbe monument qui nous offre sans doute un ype plastique d'Aphrodite Anadyomène.

Numismatique. - M. Théodore Reinach s'applique à l'identification de certaines monnaies très rares et à la précision de la date de leur frappe. Il décrit l'une d'elles qui a été frappée en Arménie, à Nicopolis, vers l'an 72, commente le revers d'une autre qui lui a été signalée par M. Pick, de Gotha, et qui commémore un triomphe des armées romaines en Asie-Mineure, et enfin signale à l'attention des numismates et des historiens deux drachmes d'argent à l'effigie d'un

Société de géographie

La Société de géographie de Paris a tenu hier sa séance extraordinaire sous la présidence de M. Charles Lallemand, membre de l'Institut et président de la commission centrale.

La séance a été consacrée tout entière à une très ntéressante conférence de M. Maître, directeur de l'école d'Extrême-Orient sur Pigneau de Behaine, évêque d'Adran, initiateur de la politique française en Indochine vers la fin du dix-huitième siècle, et son œuvre d'après les archives françaises et anna-

mites. On sait -- nous en avons parlé ici très longuement à diverses reprises et notamment le jour de l'inauguration du musée d'Adran, à Origny, en Thiérache, patrie de Pigneau de Behaine - comment ce missionnaire, devenu évêque, avec quelques troupes gagnées à sa cause, aida Gea Long, qui venait d'être détrôné, à reconquérir ses Etats. Cette intervention servit de pierre d'assise à notre influence dans ces contrées.

Les enquêtes du Temps

Le problème de l'habitation ouvrière

L'opinion de M. Alexandre Ribot

Voulant procéder, pour les raisons que nous avons exposées dans notre premier article (1) à une enquête très complète sur les moyens de remédier à la crise du logement populaire, il était tout indiqué que nous consultions tout d'abord M. Alexandre Ribot, qui a mis son admirable éloquence et sa puissante autorité parlementaire au service de l'action sociale et a attaché son nom à l'une des lois les plus nécessaires au développement matériel et moral des familles ouvrières. Non seulement l'ancien président du conseil n'a

fait aucune difficulté pour nous donner son opinion, mais il a même manifesté une certaine satisfaction d'avoir une occasion nouvelle d'appeler l'attention publique sur un problème « qui intéresse la défense nationale au même titre que la réforme militaire ». - On ne peut pas exagérer, nous a dit M. Ri-

bot, l'importance du problème de l'habitation ouvrière. A Paris, en particulier, il devient chaque jour plus redoutable et plus difficile à résoudre; comme la population ne cesse de s'accroître, il n'y a plus de logement à la portée des plus pauvres. D'ailleurs, il ne faut pas se le dissimuler, tout ce qui a été tenté jusqu'à présent n'a pas eu d'effet pour les couches les plus profondes et n'a guère ou même pas du tout amélioré la situation de ces malheureuses familles chargées d'enfants qui, en raison de leurs faibles ressources, ne trouvent de refuges que dans des taudis. Un symptôme bien caractéristique, c'est qu'à Paris, d'année en année, le nombre de ceux qui vivent dans les garnis ne cesse d'augmenter. Or, ceci est tout à fait inquiétant, parce que si le garni est un lieu de passage pour quelques célibataires, il est aussi, malheureusement, le lieu de déchéance pour les familles expulsées de leur foyer et qui ne trouvent un asile que dans ces hôtels infimes où achève de se ruiner tout ce qui constitue la dignité et l'honneur de la famille. Il faut honorer et relever les grandes familles, il faut que l'opinion les respecte, et que ce soit un honneur d'avoir beaucoup d'enfants. Quand nous voyons ce défilé lamentable de familles nombreuses, dans les grandes villes, qui ne peuvent pas trouver un abri décent, qui sont chassées de maison en maison, nous sentons bien que ce triste spectacle n'est pas de nature à relever dans les cœurs les sentiments généreux qui conviennent à un grand peuple, et qui font sa force.

Des œuvres de bienfaisance ont bien fait de louables efforts. Mais il leur était impossible

J'ai lu votre article sur la Légende de Joseph.

(1) Voir le Temps du 16 mai 1914.

Temps REUILLETON DU DU 7 JUIN 1914

LA MUSIQUE

Représentations du théâtre des Champs-Elysées. - Représentations italiennes. - Les Paillasses. - Il Ballo in maschera. - Il Segreto di Suzanna. - Représentations allemandes. - Tristan et Iseult. — Les Maitres chanteurs. — Parsifal. — Une lettre du comte de Kessler.

Tandis que l'Opéra, l'Opéra-Comique et les Ballets russes, en cette saison trop chargée de fruits de saveur et de qualité diverses, entassaient premières sur premières et nouveautés sur nouveautés, le théâtre des Champstions, tantôt italiennes et tantôt allemandes, qu'il a inaugurées le mois dernier. La multiplication des autres spectacles nous a un peu écartés de ceux-ci : il est aujourd'hui temps | très bien l'utilité ni l'intérêt. On y voit contée |

Paris, et je ne vous en parlerai point : c'est les Paillasses de M. Leoncavallo que je veux dire. Les deux autres sont : le Ballo in masqu'en maints endroits il touche au comique. en opéra-bouffe, ou du moins avec un en-

Maggie Teyte, qui représenta Mélisande de façon fort gracieuse, et qui garde de charmannes, par exemple dans la Salomé de M. Richard Strauss, et qui fut naguère en Allemagne une excellente interprète des drames wagnériens et des chefs-d'œuvre classiques. Elle se consacre maintenant à un répertoire par quoi celle de M. Caruso fut jadis cé-

l'art de son devancier... est une petite chose dont on ne comprend pas Les représentations italiennes nous ont offert | fait songer à un proverbe de salon écrit, par trois ouvrages. L'un n'est que trop connu à un amateur novice : pourquoi mettre cela en chant elle remplace l'émotion par cette surmusique, et si longuement, et avec tant d'application? Il s'agit d'un jeune comte et d'une chera de Verdi, et le Segreto di Suzanna, de M. s'adorent. Mais le comte, qui déteste le tabac, Wolff-Ferrari. Le choix du Ballo in maschera s'avise que la comtesse apporte souvent avec n'a pas semblé extrêmement heureux, et s'ex- elle une odeur de cigarette. Il en conçoit des plique difficilement. C'est une des œuvres les | inquiétudes et des soupçons qui bientôt se | nous a montré un Tristan d'un meilleur styplus médiocres et les plus insignifiantes de changent en jalousie. Il espionne sa femme. le, plus simple et plus ému; et M. Fonss a dans ses premiers opéras, comme le Trouvère enfin le « secret de Suzanne »: Suzanne aime des Maîtres chanteurs a été meilleure que et Rigoletto, ni la recherche de l'expression dra- le tabac autant que son mari le déteste, et matique et de la vérité de l'accent qui com- pour satisfaire ce goût invincible, elle fume en M. Weingartner, qui est sans nul doute un tout mence d'apparaître dans Don Carlos. C'est une | cachette. Tout simplement. Alors, non moins | autre chef d'orchestre que M. Coates, et qui a les empêche point d'être faibles, et dont le se décide à fumer la cigarette, lui aussi. Et Cependant, son interprétation a paru plus ferstyle est si pauvre, si plat et si impropre, voilà le Secret de Suzanne, ou le fumeur par me et plus régulière qu'animée d'une chaleur amour. Là-dessus, M. Wolff-Ferrari, auteur de et d'une vie intimes. Et d'autre part, il est évigrand tort de représenter, a confectionné une train et un mouvement exubérants, y pour- partition à la fois frivole et copieuse, qui réunit tenir au moyen de quelques répétitions une in-

entre l'insignifiance du sujet et l'importance des moyens employés, la pesanteur de la factes qualités d'intelligence et de finesse, ainsi | ture, le pédantisme du style : pour une hisque Mme Emmy Destinn, que nous avons toire de cigarettes, que de contrepoints, que de Leonhardt a figuré Beckmesser avec beaucoup maintes fois entendue sur les scènes parisien- transformations et de superpositions de thèmes! Ce travail inutile n'est d'ailleurs pas maladroitement fait; et le Secret de Suzanne | fonnerie. M. Sembach a le timbre un peu guttuvaut assurément mieux que les Joyaux de la ral qui est celui de beaucoup de ténors allemadone. Mais il ne vaut encore rien. Les œuvres allemandes représentées au

d'une valeur moins haute : il ne semble pas | théâtre des Champs-Elysées sont Tristan, les que sa voix ni son talent y aient gagné. Les | Maîtres chanteurs et Parsifal. De Tristan, je dont on fait grand éloge et qu'on annonce vo- et de l'ouvrage appartenait à un chef d'or-C'est beaucoup d'empressement et d'exagéra- a trouvé le moyen de priver tout à la fois tion. La voix de M. Martinelli est agréable et | Tristan de mouvement, de grandeur, de force, forte, mais ne possède ni l'éclat ni le velouté de passion, de vie, enfin de tout ce qui est contenu dans la musique de Wagner, et qui L'autre ouvrage italien, Il Segreto di Suzanna, leur ensemble fût très satisfaisant. Mme Van der Osen, qu'il me souvient d'avoir entendue une historiette remarquablement niaise, qui Strauss, tenait le rôle d'Iseult. Elle possède une voix retentissante, mais dure; et dans sonqui est un des plus fâcheux défauts des acjeune comtesse, nouvellement mariés, et qui teurs allemands de deuxième ordre. Les personnages de Brangaine et de Kurwenal étaient interprétés de façon à peu près pareille par Mme Claussen et M. Kiess. Mais M. Cornélius celle de Tristan. D'abord, elle était dirigée par sait pas les Mattres chanteurs par cœur, obdes cantatrices d'opera seria, tout ce qu'il y a premier, elle a la mollesse vulgaire des idées l'heure à propos de Parsifal. Mais les chœurs, de plus seria, c'est un ouvrage dont l'ennui est | mélodiques, et la prédilection pour l'effet vo- qui sont ceux de l'Opéra de Boston, ont fait | sorte : il terminait Faust à onze heures trente- I très volontiers :

mortel. A cette exécution ont pris part Mme | cal du second, une disproportion incommode | preuve tout ensemble d'une exactitude et d'une vivacité rares. Et la plupart des rôles ont été. un Hans Sachs simple, cordial et ému. M. d'adresse, un accent incisif et juste, et une verve comique qui ne descend point à la boufmands; mais il chante intelligemment et avec goût. Mme Lucile Weingartner est une agréable Eva, à laquelle on peut seulement reprocher quelques ralentissements d'un effet assez rôles masculins étaient tenus par M. Ancona, n'ai pas grand'chose à vous dire : surtout pas regrettable. Les maîtres ont tous été fort bons; baryton fort habile, et par M. Martinelli, ténor grand'chose de bon. La direction de l'orchestre mais entre eux, M. Fonss fut le meilleur. En honorable; et l'on y a vraiment entendu les Maîtres chanteurs.

On n'en peut malheureusement pas dire autant de Parsifal. Bien que certains des Elysées poursuivait le cours des représenta- lèbre; et il n'a dans son chant ni l'adresse ni doit être exprimé par l'interprétation. Parmi interprétes aient montré des talents estimables les chanteurs, plusieurs étaient bons, sans que ou brillants; que M. Van Hulst ait prêté à Amfortas une sensibilité et une douleur pénétrantes; que M. Sembach nous ait fait appréà Dresde, dans les drames de M. Richard | cier dans le rôle de Parsifal une conviction assez ingénue; que Mme Matzenauer se soit montrée une chanteuse consciencieuse, correcte, et nourrie de la bonne tradition wagnéabondance d'intentions faussement profondes rienne, l'ensemble de la représentation a manqué de la plupart des qualités qui sont nécessaires à une représentation de Parsifal. Avant tout, elle a manqué de pensée profonde, de vie intérieure, de sentiment et d'esprit religieux. Sans doute l'habileté extrême de M. Weingartner lui a, dans les meilleurs moments (il'y en a eu d'autres, qui étaient mauvais) Verdi. On n'y trouve ni la force d'inspiration | Après des péripéties dont vous devez me sa- donné au roi Marke la gravité, la tristesse et | communique un aspect assez éclatant; mais souvent vulgaire, mais frappante, qu'on voit voir gré de vous épargner le détail, il découvre la bonté qui lui conviennent... La représentation elle n'a pu l'empêcher d'être froide, superficielle, sans signification et sans beauté véritables. L'idée même que, d'après les notes publiées par les gazettes, M. Weingartner paraît se faire de Parsifal est simplement stupépartition où les idées sont triviales, ce qui ne simplement, pour plaire à la comtesse, le comte une tout autre connaissance de l'art wagnérien. fiante. Comment un kapellmeister tel que lui peut-il un moment penser - et dire - que l'interprétation d'une œuvre musicale soit une affaire de « minutage »? Comment peut-il pro-Peut-être, si l'on jouait le Ballo in maschera ces Joyaux de la madone que l'Opéra eut si dent qu'on ne peut, avec un orchestre qui ne clamer, comme une nouveauté essentielle, qu'il conduit le premier acte de Parsifal en vingt minutes de moins que n'importe quel autre rait-on prendre cà et là quelque plaisir. Mais, en parties égales les défauts du mauvais goût terprétation entièrement satisfaisante d'une ches d'orchestre? Quelle est cette comptabilité? exécuté solennellement, par des chanteurs et italien à ceux du mauvais goût allemand. Du telle œuvre ; je reviendrai là-dessus tout à Quel est cet horaire? Jadis, à l'Opéra, nous du texte qui forme la préface de la Légende

Mais, au moins, il avait une raison, une raitenus de facon remarquable. M. Bender a été | son solide, une raison positive : il habitait la banlieue; et s'il se hâtait ainsi, c'était pour prendre le dernier train. M. Weingartner a-t-il un train à prendre? S'il n'en a pas, on ne peut trouver aucun argument valable à l'appui de son opinion. Car, bien loin d'être aujourd'hui trop ralentis, les mouvements de Parsifal seraient plutôt un peu trop précipités, soit en Allemagne sous la baguette par exemple de M. Muck, soit en France sous celle de M. Messager. Aucun de ceux qui ont entendu Parsifal conduit par Hermann Lévi, véritable collaborateur de Wagner, véritable dépositaire somme, si cette représentation n'a pas atteint | de sa pensée, et interprète incomparable du lontiers comme le successeur de M. Caruso. chestre anglais qui se nomme M. Coaty, et qui à une perfection exceptionnelle, elle a été fort chef-d'œuvre, aucun n'a pu oublier quelle gravité, quelle densité, qu'el poids il savait donner aux plus beaux passages du drame sacré, et quelle grandeur sublime ils prenaient sous sa direction; aucun n'a oublié ces mouvements-là, ni ne pourra jamais croire qu'ils ne soient pas les justes, les vrais, les nécessaires, les seuls mouvements de Parsifal. A quoi bon alors venir nous parler de « minutage », et organiser une sorte de Parsifal veloppement de plus en plus puissant de l'or-express? Cela peut faire illusion aux gé- chestre rend difficile l'emploi de la parole dans express? Cela peut faire illusion aux générations nouvelles, qui n'ont point connu les premiers âges du wagnérisme, tout pleins de l'esprit encore présent du grand homme. Mais nous restons quelques vieux wagnériens qui avons connu ce temps-là, et qui nous souvenons. Ce qui seul importe dans Parsifal, ce n'est point d'en exécuter le premier acte en tel ou tel nombre de minutes, c'est d'exprimer l'âme de la musique. Et c'est aussi de traiter cette musique avec le respect auquel elle a droit : c'est de ne point croire qu'on peut improviser une exécution de Parsifal comme une exécution du Ballo in maschera ou du Secret de Suzanne. Quelque habileté que l'on ait, on ne peut, avec un travail hâtif et peu de répétitions, que desservir une œuvre de cette nature; pour la traduire dignement, il faut chez tous l'entente profonde qui naît d'un long effort partagé, il faut la communion des interprètes entre eux, et leur communion avec la musique. Faute de quoi, l'on ne fait rien qui vaille, et la traduction n'est que trahison.

J'ai reçu de M. le comte de Kessler, auteur avons connu un chef d'orchestre de la même | de Joseph, la lettre suivante que je reproduis | subsiste ».

Monsieur.

Vous y êtes sévère pour ma préface. Sur la guestion de forme je ne puis que vous donner raison: les phrases que vous citez sont en effet d'une tournure malheureuse; mais il s'agit d'une traduction. Le fond par contre ne me paraît ni obscur, ni prétentieux. Le contraste entre deux civilisations, entre deux costumes différents, comme point de départ d'un ballet, n'a rien de métaphysique. Si j'ai accentué ce contraste en faisant de Joseph un être jeune, représentant un monde jeune et par là-même encore plein de mystère, si j'ai donné à la femme de Putiphar une ame alourdie par une civilisation trop riche et trop antique, si j'ai fait du côté énigmatique de Joseph l'attrait qui suscite chez la femme le désir, je ne pense pas qu'il y ait là rien encore qui ne puisse s'exprimer par les gestes, la musique, le décor et les costumes. Peu à peu en travaillant avec Strauss, j'ai cédé au plaisir de pousser ces deux caractères plus loin, d'entrer dans le détail de leurs sentiments, pour donner au musicien une matière psychologique plus fertile; j'ai été tenté d'essayer jusqu'où la musique et le geste seuls, sans la parole, pourraient exprimer des sentiments nuancés et des situations complexes. L'expérience me paraissait intéressante au moment où le déle drame musical. Quant au thème développé, j'ose croire que vous-même n'avez pas été sans éprou-ver, devant une fleur ou un être jeune, le mystère et l'attrait de la croissance qui est le charme même du printemps. Ces données, mon avant-propos n'a fait que les

résumer telles que je les avais livrées au musi-cien; en l'écrivant, je n'ai voulu que documenter ceux qui désireraient suivre le compositeur dans le dédale de ses motifs et de ses coloris. Voilà l'origine et l'unique prétention de ma préface, et je compte sur votre loyauté et votre courtoisie pour vouloir bien le dire en publiant dans votre prochain article cette lettre.

Recevez, etc. Comte de KESSLER.

Je consens sans difficulté à rejeter sur la traduction une partie des fautes que j'ai reprochées à la préface de M. de Kessler. Et j'ai plaisir à reconnaître que l'auteur explique en fort bons termes, et de manière fort plausible, comment il a été peu à peu conduit à raffiner sur les sentiments et la psychologie de son Joseph. Mais, quelle qu'en ait été la cause, cet extrême raffinement n'est pas nié par M. de Kessler lui-même; avec telle atténuation que l'on voudra, comme on dit, « la remarque

PIERRE LALO.